

BOSNIE - HERZÉGOVINE

L'heure est venue de mettre fin aux violences contre les minorités en Republika Srpska

Index AI : EUR 63/013/01

Embargo : 10 novembre 2001 à 10h00 TU

« *Le nombre croissant d'attaques violentes contre les membres des groupes minoritaires de retour dans la Republika Srpska (RS, République serbe), en Bosnie-Herzégovine, est de plus en plus préoccupant* », a déclaré Amnesty International.

« *Ces attaques – dont la plupart semblent avoir été préméditées – compromettent l'ensemble du processus des retours* », a déploré l'organisation. « *Elles violent le droit des personnes à revenir chez elles en toute sécurité et dans la dignité et renforcent les craintes de l'ensemble de ceux qui sont de retour après des années de guerre traumatisantes* ».

Entre août 2000 et août 2001, ce sont 290 incidents violents ayant un lien avec le retour des minorités qui ont été signalés dans toute la Bosnie-Herzégovine. Selon la Force de police internationale (IPTF), 193 de ces incidents ont eu lieu en Republika Srpska. Les organisations locales et internationales signalent non seulement un nombre croissant d'agressions dirigées contre les minorités dans la république mais aussi un accroissement manifeste de la gravité de ces attaques.

Quatre personnes qui ont été tuées depuis le début de l'année. Il s'agissait de Bosniaques qui revenaient dans des endroits dont ils avaient été expulsés ou qu'ils avaient dû fuir pendant la guerre. La plus jeune des victimes, une Bosniaque âgée de seize ans, Meliha Duric, a été abattue le 12 juillet dans un petit camp de personnes candidates au retour à Dzamdzici près de Vlasenica. Les circonstances de ce meurtre n'ont pas été élucidées.

Aux environs du 3 novembre, un Bosniaque de retour en Republika Srpska, Ibrahim Ramulic, a été tué lors d'une attaque au couteau près de Prijedor. Bien que les circonstances de l'attaque au cours de laquelle cet homme a été blessé grièvement à plusieurs reprises n'aient pas été confirmées, des éléments indiquent qu'elle pourrait avoir été motivé par l'origine ethnique de ce dernier.

Des progrès ont été réalisés cette année en ce qui concerne les enquêtes et les poursuites liées aux actes de violence contre des personnes de retour grâce aux pressions constantes et aux interventions des instances internationales veillant à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Dayton. Dans la plupart des cas, cependant, les forces de police de la Republika Srpska continuent de ne pas enquêter rapidement et de manière exhaustive sur ces attaques, alors qu'elles ont souvent bénéficié d'un soutien considérable et de l'expérience de l'IPTF. Plusieurs responsables de la police, qui avaient compromis ou empêché les investigations sur des actes de violence à caractère ethnique ont été privés de leurs fonctions par le commissaire de l'IPTF cette année.

« *Les autorités de la Republika Srpska doivent veiller au respect et à la protection de la vie et des biens de tous les citoyens, quelle que soit leur origine ethnique* », a exhorté Amnesty International.

« *Compte tenu du climat d'impunité presque totale dont jouissent les auteurs de ces attaques, la sécurité des candidats au retour ne peut être garantie* ».

Complément d'information

Plus de 56 000 retours de membres des minorités ont été enregistrés dans toute la Bosnie-Herzégovine depuis le début de l'année, soit pratiquement le double du nombre de retours qui ont eu lieu en 2000. La législation sur la propriété a été sensiblement mieux appliquée dans les deux entités du pays – la Fédération de Bosnie Herzégovine et la Republika Srpska – ainsi

que dans le district de Brcko, et des progrès décisifs ont été réalisés en ce qui concerne les retours des membres des minorités. Cependant, le rythme des installations et des restitutions est toujours trop lent, en particulier en *Republika Srpska* ou à peine plus de 20 p. cent des demandes de restitution de logements ont été traitées jusqu'à maintenant.

Des problèmes majeurs subsistent en ce qui concerne la viabilité de ces retours tant que les personnes continueront d'être confrontées à la discrimination dans le domaine de l'emploi, de l'enseignement et de la protection sociale. L'insécurité qui règne dans de nombreuses zones où des personnes sont revenues, en particulier dans l'est de la *Republika Srpska*, est aggravée par l'impunité dont bénéficient les personnes soupçonnées d'avoir commis de graves atteintes aux droits humains contre les non Serbes pendant la guerre. La plupart de ces personnes sont encore en liberté et occupent souvent des postes importants au niveau local ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>